

Le Journal d'Eulalie

Semestriel - Numéro 7



CALM - Association pour la maison de naissance des Bluets - Paris

*L'expérimentation des Maisons de naissance
à portée de main ?*

La SMAR 2012

Un documentaire photographique au Calm

Le point sur les subventions

*Camille,
nouvelle sage-femme au Calm*



L'expérimentation des Maisons de naissance à portée de main ?



Nous voilà de nouveau sur le pont, après la période des élections qui ont vu la mise en place de nouvelles équipes exécutives et législatives. Dossier lobbying en main, nous reprenons nos contacts pour mettre sur le devant de la scène l'expérimentation des maisons de naissance. Depuis et grâce à nos démarches tous azimuts en 2010 et 2011, le sujet est davantage connu, il s'agit maintenant d'avoir une reconnaissance légale !

Du côté local, les rendez-vous avec Laure Lechatelier, du Conseil Régional Ile de France et avec l'ARS Ile de France ont payé. Notre région a intégré les maisons de naissance dans son plan santé sorti en septembre 2012, avec une subvention d'investissement conséquente à la clé dès lors qu'un cadre réglementaire national sera en place.

Par ailleurs, le prochain Schéma Régional d'Organisation des Soins élaboré par l'ARS Ile de France comporte deux projets pilotes de maisons de naissance (CALM et Pontoise) pour proposer une prise en charge alternative de la grossesse physiologique, et reconnaît le bien fondé de l'accompagnement global. De plus, une des recommandations de l'ARS à la maternité des Bluets l'invite à monter le projet de maison de naissance attendant. Bien sur, ces soutiens ne pourront être effectifs que si la réglementation nationale change.

Or nous avons appris par diverses sources qu'un projet de loi santé serait poussé par le Ministère en 2013, et que son volet périnatalité intégrerait l'expérimentation des maisons de naissance. Cependant, ne nous croisons pas les bras. Il faut que ce projet devienne réalité, et dans des termes qui nous conviennent. On a vu que certaines des 3 PPL déposées en 2011 se fondaient sur un exposé des motifs parfois contestables. Et puis des questions importantes ne doivent pas rester à la lisière du projet de loi et du cahier des charges, comme le financement et les assurances des sages-femmes. Enfin, il faut mettre toutes les chances de notre côté et faire en sorte qu'une proposition de loi socialiste soit aussi déposée et que les parlementaires, s'ils ne plébiscitent pas la loi débattue, ne s'y opposent pas.

Pour ce faire, notre lobbying cible à la fois le Ministère et les acteurs législatifs, en coordination avec le Collectif Maisons de naissance. Un rendez vous avec un conseiller de Marisol Touraine devrait être obtenu prochainement et après avoir rencontré le cabinet de Mr Le Guen, député PS à Paris, nous avons quelques députés cibles que nous devons absolument rencontrer. Les représentants de Le Guen ont mentionné que les maisons de naissance étaient aujourd'hui un dossier consensuel, a contrario d'autres dossiers santé ou société portés par le PS. C'est notamment grâce aux efforts que nous avons fournis depuis 2010, tant en lobbying qu'en sensibilisation de professionnels de santé, tels que des gynécologues obstétriciens phares et les écoles de sages-femmes. Ne nous arrêtons pas en si bon chemin et faisons en sorte ensemble que 2013 soit l'année de l'officialisation des maisons de naissances en France !

AmiCALMement,

Catherine,
pour le CALM

Semaine Mondiale pour l'Accouchement Respecté 2012



De gauche à droite : Francis Puech, Gilles Gaebel, Madeleine Santraine, Paul Cesbron, Willy Belhassem et Bernard Teper le 23 mai 2012 pendant le débat organisé par le CALM.

Pour une réelle évaluation des coûts, les intervenants de la table ronde demandent que les maisons de naissance soient expérimentées

“ La naissance à tous prix : santé, rentabilité, enjeux de société ” : la table ronde organisée par le CALM le mercredi 23 mai 2012, à l’occasion de la SMAR, Semaine Mondiale pour l’Accouchement Respecté, a été encore une fois un succès ! Plus de 80 personnes sont venues écouter 6 intervenants issus d’horizons variés, débattre des liens entretenus entre naissance et argent en France.

Les intervenants ont commencé par souligner la complexité du système de financement de la santé en France, engageant de multiples acteurs et institutions dans lesquels le prescripteur n’est pas le consommateur.

Bernard Teper, économiste de la santé, a établi un état des lieux du système de financement des soins français, rappelant en préambule la définition de la santé donnée par l’OMS en 1946 : « la santé n’est pas une absence de maladie ou une absence d’invalidité, mais c’est un état de bien-être physique social et moral ». Selon cette définition, la santé va donc au-delà du seul soin.

Or aujourd’hui, les professionnels de santé sont appelés à être à la fois soignants et gestionnaires. La loi de tarification à l’acte - connue sous le nom de T2A - a amplifié cette exigence de rentabilité. **Francis Puech, président du Collège National des Gynécologues Obstétriciens de France**, affirme que “la tarification à l’activité a rétracté les maternités sur leur budget personnel. Il faut que les maternités soient à l’équilibre donc il leur faut faire du chiffre”, ce qui a “dévoqué la régionalisation et le travail en réseau qui commençaient à être mis en place”.





Aussi, cette loi rémunère seulement l'acte technique, et ce faisant, ne prend pas en compte l'accompagnement humain. **Madeleine Santraine, sage-femme**, souligne que la T2A : « ne prend pas en compte l'accompagnement, l'information, la présence auprès des couples, l'écoute : soit tout ce qui représente l'aspect humain. Si cet aspect humain n'est pas valorisé financièrement, cela n'engage pas les soignants à le développer ». Par ailleurs, le coût d'un suivi peut vite augmenter car « il y a des pratiques systématiques : on ne se pose pas la question, on ne prend pas le temps de la réflexion ».

En dénonçant les politiques de rentabilité des maternités, **Paul Cesbron, gynécologue obstétricien**, précise que « la concentration des lieux de naissance a induit une conception industrielle de la naissance, porteuse d'iatrogénie (...) facteur de dégradation des soins (...) de l'éloignement des soignants face à ceux qu'ils accompagnent ».

Willy Belhassen, sage femme libéral, rappelle que « dans les pays nordiques, la nécessité est qu'une sage-femme s'occupe d'une salle et d'une patiente en travail ». Le slogan « Une femme, une sage femme » y est en vigueur. Pour lui, l'accompagnement global à la naissance¹ permet « d'être

à l'essence même du métier de sage-femme : suivre la grossesse, la naissance, l'accueil du petit humain dans les meilleures conditions ». Sa pratique lui permet de « conserver la dimension d'humanité et ne pas s'effacer derrière les technologies qui doivent rester à notre service ».

Alors que le plan périnatalité 2005-2007 préconisait la diversification de l'offre de soins, les usagers qui choisissent aujourd'hui un suivi hors hôpital doivent prendre en charge financièrement son coût : en effet, l'accompagnement global à la naissance, s'il repose essentiellement sur l'accompagnement humain, est mal côté, et donc très mal remboursé.

Gilles Gaebel, représentant des usagers et membre du CIANE, a dit le « mécontentement des usagers lié à ces évolutions », et assure qu'aujourd'hui le CIANE est « porteur d'une demande concernant les maisons de naissance, qui participent au choix des personnes » d'autant que « dans les pays voisins les couples ont accès à ce choix ». Il remarque qu'il est difficile d'estimer le coût réel d'un Accompagnement Global à la Naissance en maison de naissance, puisque les conditions et structures diffèrent entre les pays. Cependant, selon les pays voisins, ce type d'accompagnement serait moins cher que la prise en charge d'une

LA NAISSANCE À TOUS PRIX

Santé, rentabilité, enjeux de société

SOIRÉE DÉBAT AU CALM
MERCREDI 23 MAI 2012 À 18H30
à l'occasion de la SMAR, Semaine Mondiale pour l'Accouchement Respecté

calm
comme à la maison

VOIR OU REVOIR :

les vidéos des conférences organisées par le CALM à l'occasion de la SMAR sont disponibles sur youtube ! (liens sur le site du CALM)



grossesse et d'un accouchement normal en maternité. Pour lui, « prendre conscience de la demande de choix faite par les usagers participerait en plus au besoin d'économies ».

Le professeur Puech reconnaît qu'au nom de la sécurité, la norme du « suivi de grossesse est devenue celle de la pathologie, et que dans ces conditions « il y a des améliorations à apporter ». Il a remercié le CIANE, « association d'utilité publique, de faire entendre les souhaits des usagers, ce qui permet de faire évoluer les pratiques des gynécologues-obstétriciens ». Optimiste, Francis Puech promet qu'un « plus grand respect de la

physiologie est en marche », quant à l'expérimentation des maisons de naissance, pour lui, « l'idée est acquise ».

Le débat s'est clos par **une demande unanime de la part des intervenants pour qu'il y ait une expérimentation des maisons de naissance françaises**, qui permettrait d'évaluer réellement les coûts d'un accompagnement respectueux à la naissance.

Le CALM - Association pour la Maison de Naissance des Bluets (www.mdncalm.org) est une association d'usagers et de sages-femmes qui militent pour l'ouverture des maisons de naissance en France et soutiennent la profession de sage-femme

Au CALM, les sages-femmes proposent à des couples un Accompagnement Global à la Naissance, en partenariat avec la Maternité des Bluets.

Le CALM est membre du Collectif maisons de naissance (<http://maisonsdenaissance.wordpress.com>), et adhérent du CIANE, le Collectif Inter associatif Autour de la Naissance (<http://ciane.net>)z



Un documentaire photographique au CALM



Le choix de Julie

Vous avez de grandes chances dans les mois qui viennent de croiser sa longue silhouette dans les locaux du CALM et d'apprécier sa présence discrète : Julie Balagué est photographe professionnelle et va réaliser un vaste travail sur la naissance, **sorte de panorama du paysage obstétrical français vu à travers le prisme des femmes et des couples.**

L'ancienne étudiante de l'école Louis Lumière va donc commencer par l'Accompagnement Global dans une Maison de Naissance.

C'est dans la concertation et l'échange avec de nombreux acteurs du monde de la maternité et de la périnatalité que Julie a élaboré son projet. Il s'agit pour cette jeune photographe curieuse et passionnée, de suivre des femmes qui avec leur conjoint ont pu choisir les conditions de la naissance de leur futur enfant et d'autres confrontées au contraire à des conditions qui leur sont imposées.

De la naissance entièrement médicalisée par césarienne à l'accouchement à domicile, Julie a l'intention de raconter le parcours de toutes ces femmes.

Une façon pour elle de défendre leur droit fondamental à accoucher selon leur choix, droit souvent négligé dans notre société. C'est cet engagement qui l'a conduite vers le CALM, porteur d'un nouvel espoir pour la reconnaissance et l'expérimentation des Maisons de Naissance en France.

Concrètement, Julie recherche des couples qui préparent leur accouchement au CALM. Elle aimerait les suivre tout au long de la grossesse, des premiers mois jusqu'au post-partum.

A l'issue de ce travail, elle souhaite réaliser une exposition et organiser dans son sillage, des débats sur la naissance en France. Une démarche intéressante qui a séduit le CALM, soucieux de communiquer selon des modalités qui lui ressemblent c'est-à-dire dans le respect des couples et de leur intimité. Le travail de Julie Balagué va dans ce sens : son regard, loin de toute intrusion, reste pudique et sensible tout en donnant le sentiment de toucher du doigt le mystère de la vie.

C'est dans cette même approche que Julie va participer aux activités du Calm. Elle passera du temps parmi vous pour faire votre connaissance et nouer des liens. Vous pouvez d'ores et déjà regarder son travail sur son site **www.coccolithophoride.com**. Et si d'ores et déjà, vous êtes convaincu(s) par son projet auquel vous souhaitez participer, vous pouvez la contacter directement par mail : **julie.balague@gmail.com**

Point sur les subventions



La commission financement du Calm se relance ! Chapeauté par Antoine Sagna-trésorier et Anne Morandea-trésorier-adjoint, elle est à ce jour complétée par Catherine Bernard-présidente de l'association et Emeline Sagna.

Outre le suivi des comptes de l'association, la gestion des adhésions et des salaires des intervenants (ménage, yoga), elle se donne plusieurs missions qui permettront, à terme, d'assurer la vie de l'association et son développement.

Le montage d'un dossier auprès des services fiscaux est en cours. Ceci permettra au Calm d'obtenir le droit de délivrer aux adhérents ou donateurs un reçu fiscal qui laissera la possibilité à ceux qui le souhaitent de bénéficier d'une réduction d'impôts.

Cette démarche nécessite un travail préalable dont une partie est faite en collaboration avec la commission communication du Calm.

Deux grands axes se dégagent à court terme : la recherche de financements et la nécessité de travailler sur des projections quant à l'organisation financière de l'association.

La commission financement souhaiterait former deux groupes de travail avec des adhérents intéressés.

Pour la recherche de financement, nous exploitons deux modes possibles : publics ou privés (par le biais du mécénat d'entreprise).

Les besoins du Calm sont surtout liés à des charges de fonctionnement ; or le Conseil Régional subventionne plutôt de l'investissement. Il nous faut donc chercher d'autres subventions possibles en dehors du Conseil Régional.

Préalablement, ces demandes de subventions nécessitent de mener un travail important sur la façon dont nous présentons le Calm auprès des financeurs potentiels.

En ce qui concerne la recherche de financements privés de type mécénat, indépendamment de ce travail préalable de présentation de l'association, une question d'ordre éthique se pose aussi : l'association doit-elle chercher des fonds à tout prix quelle que soit l'entreprise ?

Par ailleurs, nous cherchons à toucher des fondations d'entreprises dans lesquelles travaillent des adhérents.

Pour le groupe de travail « projection », l'objectif sera de réfléchir à une organisation financière qui nous placerait en autonomie par rapport aux Bluets comme si le décret était passé.

Se pose ainsi la question de salarier les sages-femmes et de savoir comment ouvrir le Calm à d'autres publics.

Ces vastes chantiers sont ouverts ! La commission financement cherche à s'étoffer.

Avis à tous les amateurs et aux personnes de bonne volonté !

Venez !

La lucarne

Pour ce numéro la Lucarne propose les recommandations de 2 fidèles et actives adhérentes du CALM, Marie-Laure et Sylvie !

Des livres sensibles et hors des sentiers battus... Alors n'hésitez pas, faites leur confiance!
C'est ainsi que le Calm vit...

Bonne lecture !



La mère suffisamment bonne

Donald W. Winnicott

Petite bibliothèque Payot, 120p

Quand on devient parent, on cherche souvent dans des livres ou auprès de notre entourage des conseils pratiques, pour savoir que faire quand on ne sait plus quoi faire. Rien de tout ça avec Winnicott qui prévient d'emblée qu'il ne veut pas dire aux mères « comment s'y prendre ». Je ne connaissais pas le pédiatre et psychanalyste anglais avant que ma cousine m'offre un tout petit livre, qui regroupe 3 de ses conférences. Le titre reprend un de ses concepts-phares : « la mère suffisamment bonne » ou « good enough mother ». J'avais l'intuition de peut-être intervenir trop vite dès que ma fille pleurait, et bien sûr, à 7 mois passés, elle ne faisait pas ses nuits. Sans jamais dire comment faire, Winnicott m'a rassurée. D'abord en affirmant que la mère SAIT faire avec son bébé, qu'elle est la mieux placée pour s'occuper de lui (concept du « holding »). S'il est essentiel de combler son enfant dans les 3-4 premiers mois de sa vie, Winnicott explique qu'ensuite le bébé « commence à avoir besoin d'une mère défaillante », autrement dit laisser place à un peu de frustration

pour que l'enfant gagne en autonomie et qu'il apprenne par lui-même. Parfois on lit des choses qui correspondent à notre état du moment et un déclic se produit. J'ai senti qu'il était temps que je laisse ma fille essayer de se rendormir seule, après lui avoir dit que j'avais confiance en elle et qu'elle pouvait le faire. Et elle a fait ses nuits, du jour au lendemain. Difficile de résumer ici la richesse des propos de Winnicott qui se méditent bien au-delà de la lecture. Pas de jargon compliqué, mais des textes courts qui donnent envie d'aller plus loin.



Dis le avec tes mains / Signe avec moi / Encore !

Monica Companys

(auteur et éditeur)

Décrypter les pleurs d'un bébé, c'est parfois aussi facile que lire dans le noir. Pour atténuer un peu la frustration de ne pas se comprendre, de part et d'autre, deux mamans ont eu l'idée de développer en France une expérience existant déjà ailleurs, notamment aux États-Unis : la langue des signes adaptée aux bébés. Ces trois livres expliquent comment faire et montrent les principaux signes. Pour commencer, je conseillerai « Encore ! »

qui permet de se familiariser avec cette pratique.

L'idée est d'associer chaque geste/activité de la vie quotidienne à un signe fait devant le bébé, en commençant le plus tôt possible, afin qu'il comprenne un jour l'association signe/mot/activité et qu'il puisse le reproduire et donc exprimer plus facilement ses besoins et ses désirs. Il ne faut pas se mettre la pression, on ne peut signer que quelques mots jusqu'à ce que l'enfant ait le déclic, et ensuite, augmenter son « vocabulaire » et signer des comptines et des chansons. Un bébé qui sait se faire comprendre à un an en signant, c'est plusieurs mois de frustration liée au langage de gagnés ! Évidemment, cela ne va pas l'empêcher d'apprendre à parler, tout comme le 4 pattes ne retarde pas la marche mais la prépare. Je signe à ma fille depuis plusieurs mois, et je sens que c'est pas loin, j'attends le premier signe ! A noter que les bibliothèques parisiennes qui ont des « Pôles sourds » organisent des ateliers d'une 1/2 heure « Bébé signe ». Une petite vidéo pour se convaincre <http://languedessignesbebe.com/videos/langue-des-signes-pour-bebe-exemples>

Pour me faire parvenir vos coups de cœur pour le prochain numéro d'Eulalie, n'hésitez pas à écrire à nicolclaire@yahoo.fr !

Pour soigner les petits maux et bobos d'Augustin, j'ai retenu (parmi beaucoup d'autres !) ces deux livres complémentaires qui m'aident depuis le 1^{er} mois et qui ne me quittent plus :



L'homéopathie pour mes enfants

Dr Alain Horvilleur

Editions Le Livre de Poche

L'offre des livres sur l'homéopathie est immense, après en avoir testé une petite dizaine, celui ci est de loin le meilleur à mon avis. Tout d'abord il reprend tous les symptômes du nourrisson jusqu'à l'adolescent. Ensuite on peut faire des recherches par symptômes, par nom de médicaments et on peut même connaître le profil homéopathique de son enfant grâce à un test.

Ce livre est un outil du quotidien de maman !



La Pratique du Massage Chinois

Dr Chen You-Wa

Editions Marabout.

Ce livre n'est pas dédié à la petite enfance mais se révèle extrêmement efficace pour toute la famille. J'ai fait passer des coliques et des crises dentaires en massant Augustin sur

les points correspondants. Et pour les mamans nauséuses, il y a aussi des points à masser ! On fait aussi une recherche par symptôme. Très simple d'accès.

Et pour finir, je vous conseillerais aussi un petit livre très personnel, qu'une de nos lectrices a soigneusement glissé dans la boîte aux lettres à mon attention...



Commencements Nathalie Mlekuz

Un livre intime, touchant sur la grossesse et l'enfantement mais aussi et surtout très représentatif de ce qu'est un accouchement aujourd'hui dans nos maternités! Dans ce livre Nathalie Mlekuz raconte très sensiblement la douleur de passer à côté, de se laisser déposséder d'un moment si important, d'un moment clef dans la vie d'une femme et d'un couple, d'une famille même... et c'est exactement ce que nous essayons de préserver au CALM et ce pourquoi nous nous battons ! Alors n'oublions pas notre engagement!

News du Calm



Salon Baby

Le CALM tenait un stand au Salon baby du parc floral de Vincennes, les 19, 20 et 21 octobre 2012, pour la deuxième année.

Encore une fois, un bon moment passé entre adhérents, l'occasion de rencontrer un large public, et de faire découvrir l'accompagnement global, le travail des sages-femmes et les maisons de naissance.

Réseaux sociaux

Toujours très présent sur la toile, n'hésitez pas à suivre le CALM sur twitter et sur Facebook !



Interview

Comment es-tu devenue sage-femme ?

J'ai choisi ce métier par hasard, je voulais faire quelque chose en rapport avec la santé et les gens, donc j'ai commencé médecine. Pendant ma première année, j'ai découvert le métier de sage-femme et j'ai bifurqué vers cette profession. Ce que je trouvais intéressant, c'était de m'occuper des femmes, pour le suivi des grossesses, et d'autant plus avec les nouvelles compétences qu'ont les sages-femmes au niveau gynécologique. Même si on peut tomber sur des histoires pas faciles au niveau social ou au moment de la naissance, c'est une dimension de la santé qui est plus sympa car on est moins en contact avec la maladie.

Quel a été ton parcours avant le Calm ?

J'ai fait mes études au CHU de Nantes. Diplômée en 2009, j'ai commencé à travailler dans une grosse maternité, une « usine à bébés » de la banlieue nantaise, qui faisait 5000 accouchements par an. J'ai rapidement eu envie de passer à autre chose, et comme j'avais de la famille à Montréal au Canada, je suis partie un an là-bas.

J'avais déjà fait un stage à la maison de naissance Côte des Neiges à Montréal pendant mes études et je savais que je voulais travailler dans une structure de ce genre. Donc j'ai travaillé en maison de naissance et j'ai appris beaucoup de choses au niveau du travail naturel, pour essayer de désapprendre la façon de gérer très anxieuse de l'hôpital français, même



Camille nouvelle sage-femme du Calm

si à Nantes, il y a une prise en charge déjà très physiologique par rapport à ce que j'ai pu entendre de certains hôpitaux parisiens.

Et puis, pour des raisons de papiers et parce que j'avais envie de rentrer, je suis revenue à Paris, où j'ai bossé un peu partout et surtout aux Bluets, depuis un an et demi. Je connaissais donc le CALM. Connaissant Anne-Sophie et sachant qu'elle partait, j'ai postulé et j'y suis depuis septembre.

Pourquoi préfères-tu travailler en maison de naissance ?

J'aime bien prendre mon temps. En maternité, la prise en charge est très anonyme, tu ne connais pas les gens, tu les rencontres et tout de suite tu dois être dans un suivi très intime auprès d'eux. Mais sans les connaître, on ne peut pas répondre à toutes leurs demandes. Par exemple pour celles qui ne veulent pas de péridurale et finalement qui la demandent parce qu'elles n'arrivent pas à faire face aux contractions toutes seules et nous, matériellement, on n'a pas le temps de les accompagner. Mais l'intérêt de travailler en maternité, c'est de voir un nombre de patientes très important, et ça te fait de l'expérience, tu vois beaucoup plus de problèmes et de pathologies liés à la grossesse.

Si on part du principe que les grossesses sont physiologiques, il faut aussi savoir détecter la pathologie quand il y en a. Donc c'est important d'avoir eu cette expérience-là, c'était utile, mais il me manquait vraiment quelque chose.

Travailler en maison de naissance, ça rend la perspective de mon travail plus intéressante, moins routinier et répétitif que pour les gardes en maternité. Et au niveau des contacts humains, il y a de la continuité, c'est plus satisfaisant !

Comment accompagner une femme qui souhaite accoucher sans péridurale ?

C'est surtout mon expérience au Québec qui m'a beaucoup apporté de ce côté-là. Pendant nos études, on nous apprend à prendre en charge en étant dans l'action tout le temps, donc il faut se réhabituer à cet accompagnement différent. Ne pas avoir des réflexes interventionnistes, être plutôt dans l'observation et savoir juste détecter les signes, les choses qui ne vont pas ou au contraire, ceux qui disent que tout va bien, donc je n'ai pas à intervenir.

Quand tu fais de la préparation à la naissance, tu te rends compte qu'il faut faire confiance aux gens, ils savent très bien ce qu'ils sont capables de faire, leurs limites, du moins c'est le cas avec les six couples que j'ai commencé à suivre au CALM.

Quelle est ta position sur les maisons de naissances ?

Même si ça ne correspond pas aux besoins de tout le monde, car ça implique de vouloir accoucher sans péridurale, et même si ça ne doit concerner que 10% des femmes, il

faut pouvoir répondre à la demande de ces femmes-là. Le fait que ça n'existe pas encore en France, pour moi c'est vraiment un manque !

Et il faut que ça existe pour corriger cette image de quelque chose de dangereux. Car travailler en maison de naissance, ça ne veut pas dire oublier qu'il peut y avoir des risques, mais au contraire les anticiper différemment. Contrairement à l'hôpital, tu n'attends pas le dernier moment pour transférer si besoin. En France, une grossesse n'est considérée comme normale qu'a posteriori, deux heures après l'accouchement. Tandis que la prise en charge en maison de naissance consiste à se dire qu'a priori c'est normal, tout va bien, mais il ne faut pas rater les signes qui nous font dire qu'il y a peut-être un souci et donc transférer avant que ce risque se transforme en pathologie.

Naissances

Depuis le dernier journal d'Eulalie, de nombreux bébés sont nés !

Bienvenue à **Silvia**, *Luke*, **LOANN**, *Luka*, *Liwen*, *Romy*, **JOSSE**, *Milo*,
Natacha, *Joseph*, **Ismaël**, *Jeanne*, **ARSÈNE**, *Lucie*, *Aoghan*, **ALMA**,
Margot, *Maïa*, **Amîne**, *Joshua*, **ALICIA**, *Hippolyte*, **GAËL**, **JUNON**,
Angelo, *Selma*, **FRANÇOIS**, *Guillemette*, *Manon*, **Marius**, **MAYA**, **Alistair**,
Gabriel, *Hugo*, **LOU**, *Victor*, **EMILE**, **RAPHAËL**, *Paloma*, **ALFRED**,
BAÏLAN, *Elsa*, **Paul**, **ALMA**, *Hector* et *Swenn*.

A vos agendas

À vos plumes !

Le Journal d'Eulalie a besoin de contributeurs. Votre stylo vous démange, vous avez un coup de cœur, un coup de gueule, un témoignage à faire partager ?

Envoyez votre contribution pour le prochain numéro à communication@mdncalm.org.

Décembre : 2 séances de massage

Ateliers de massage bébés prévu les 12 et 18 décembre

5 décembre : rencontre parents bébés

Rendez-vous à 15 heures

<http://mdncalm.org/>